

Comité Syndical

Du 26 juin 2009

Intervention de

Bernard GRANIÉ

Président de Ouest Provence

Mes chers collègues,
Il y a quelques jours déjà,
le Maire d'Istres m'a adressé un
courrier pour m'informer qu'il
avait fait le choix de procéder au
retrait du contentieux, engagé en
2007 contre Ouest Provence,
auprès du Tribunal Administratif.

Cette décision a été confirmée en
Conseil Municipal le 24 juin.

Sans attendre, j'avais bien
entendu, averti les maires de cette
nouvelle situation, dont je me suis
entretenu avec eux.

La position, dans laquelle s'était
mise la majorité Istréenne

précédente par rapport à
l'intercommunalité, n'était pas
durable, et n'était pas en
correspondance avec l'esprit et la
pratique de la gouvernance
intercommunale, telle qu'elle a
été initiée en 2003 et telle que
nous la cultivons depuis, au

regard de l'intérêt collectif des
100 000 habitants de notre
territoire.

Je l'ai souvent dit, et je le redis
aujourd'hui : les Istréens n'ont
jamais eu à souffrir en quoi que
ce soit des divergences, qui se

sont exprimés dans un contexte
électoral, entre
leur majorité municipale et
l'intercommunalité.

C'est la dynamique solidaire de la
démarche constante de Ouest
Provence qui a permis de franchir

les obstacles, pour s'entendre sur
le bien commun.

C'est l'honneur de Ovest

Provence d'avoir toujours placé

l'intérêt des Istréens au dessus de

la mêlée quelles que soient les

circonstances.

J'ai maintes fois affirmé que pas un centime d'euro n'avait manqué à la mairie d'Istres, de ce qui lui était équitablement attribué ou affecté, non seulement en fonction de son nombre d'habitants mais aussi naturellement en prenant en

compte les charges propres à la
ville centre du territoire
intercommunal. Cette réalité n'a
jamais été niée par les cinq autres
maires, quels qu'ils soient :
actuels ou précédents.

Une gouvernance intercommunale
ne sera jamais un long fleuve

tranquille, et j'allais dire,
heureusement !

C'est de nos débats que naissent
nos choix, illustrant à la fois
l'intérêt général des habitants de
notre territoire et l'intérêt des
communes, en fonction de leurs
besoins spécifiques.

C'est la force de Ouest Provence,
de ne pas se contenter d'un
consensus mou sur la base du plus
petit dénominateur commun et
que de se donner les moyens de la
décision concertée de vrais choix
politiques. Lors du Comité
Syndical dès après les élections

municipales, nous avons installé
les nouveaux délégués
communautaires et les membres
du Bureau. La majorité de notre
assemblée s'était alors clairement
positionnée contre l'intégration
des élus Istréens au sein des vice-
présidents, compte tenu de la

démarche hostile engagée à l'égard de la gouvernance intercommunale. Afin cependant de ménager l'avenir et d'éviter toute rupture, il avait été proposé aux Délégués Istréens, 5 postes au Bureau pour leur permettre de suivre les dossiers et de ne pas

rester à l'écart de la gestion
intercommunale. Le temps à
depuis fait son œuvre et les mois
ont passé à la recherche
progressive et réciproque d'une
collaboration normalisée.

Nous constatons aujourd'hui la
décision du Maire d'Istres et de sa

majorité Municipale, de mettre fin
au contentieux engagé. J'en suis
personnellement extrêmement
satisfait et n'entends pas
polémiquer sur le sujet. Je
remarque simplement qu'il s'agit
d'un choix constructif.

L'important pour moi est que la

raison ait prévalu et nous
permette de revenir à une
situation normale au profit de
l'action publique
intercommunale. Les maires, qui
m'entourent, ont chacun accepté
unanimentement de libérer un poste
de vice-président, afin que nous

puissions élire 5 Istréens en
remplacement. Je tiens à les
remercier particulièrement de
cette attitude solidaire, qui honore
la parole donnée. Je veux saluer
en votre nom, nos 5 collègues qui
par leur démission de la vice-
présidence permettent à Ouest

Provence de rétablir ce juste
équilibre entre les 6 communes,
auxquelles nous sommes attachés
et que nous avons été contraints,
de rompre momentanément.

Grâce à

Frédéric VIGOUROUX,

Mireille REYNAUD,

Roland MONTURLI,

Joseph DELUY et Marc ROYER,

tout va donc pouvoir rentrer dans

l'ordre. Mais ils ne quittent pas le

bateau pour autant puisqu'il vous

sera tout à l'heure proposé de les

élire au Bureau.

Notre dispositif de gouvernance sera alors au complet pour se préparer à affronter les échéances qui nous attendent : Nous aurons ensemble à examiner très attentivement les nouvelles conditions posées par la réforme de la taxe professionnelle, qui ne

se traduira sans doute pas par une
opération blanche pour notre
intercommunalité.

Dans ce contexte incertain et
compte tenu de la
méconnaissance, dans laquelle
nous sommes, quant à la stratégie
de crise des grands groupes

industriels et financiers, dont dépend largement l'économie de notre territoire, il nous faudra dès la rentrée, construire notre budget 2010 et l'exercice promet de ne pas être simple.

Enfin, nous aurons à évoquer ici ce que sera notre position face à

l'évolution des
intercommunalités. Sur ce sujet,
chacun a son idée et les petites
phrases se multiplient,
Sans doute pour mieux
impressionner l'adversaire, à
moins que ce ne soit pour
conjuré le sort. La question est

sérieuse et elle ne restera pas
longtemps sans réponse, si on en
croit la dernière déclaration du
Président de la République. Je
sais que ici et là, les couteaux sont
aiguisés et que les petits complots
meurtriers ne manqueront pas. Je
l'ai dit lors de notre dernier

Comité Syndical : le
positionnement de Ouest
Provence ne se fera pas en arrière
cuisine et sera l'objet d'une
concertation que j'engagerai dans
les prochaines semaines. Pour
revenir à l'actualité de cette
séance, Mes chers collègues,

je souhaite maintenant que les
maires s'expriment sur le contexte
du premier point inscrit à l'ordre
du jour. La parole est à Frédéric
VIGOUROUX.